

De: Ashley Bandade ashley.bandade@unil.ch
Objet: Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations de 2021A: DERNIERS JOURS!
Date: 25 octobre 2021 à 11:00
À: etudiants-lett-fle@unil.ch, etudiants-efle-fle@unil.ch

AB

Bonjour à toutes et à tous,
Voici un email de rappel concernant **les inscriptions et désinscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations d'automne 2021**.
Restant naturellement à votre disposition pour plus d'informations, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Ashley Bandade
Université de Lausanne
École de français langue étrangère
Secrétariat des Affaires étudiantes
Bat. Anthropole – bureau 2091
www.unil.ch/fle
Absente le vendredi

De : <conseil-etudes-lettres@unil.ch> au nom de Conseil aux études | Faculté des lettres <conseil-etudes-lettres@unil.ch>
Répondre à : "conseil.études-lettres" <conseil-etudes-lettres@unil.ch>
Date : lundi, 25 octobre 2021 à 09:27
À : Ashley Bandade <ashley.bandade@unil.ch>
Objet : Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations de 2021A: DERNIERS JOURS!



Inscription tardive aux enseignements et aux évaluations du semestre d'automne 2021

DERNIERS JOURS!

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous rappelons que la période pour les **inscriptions tardives aux enseignements et aux évaluations** (validations et examens de la session d'hiver 01/2022) du semestre d'automne 2021 prend fin **le vendredi 29 octobre à 17:00**.

Si vous avez omis de réaliser certaines de vos inscriptions, vous pouvez passer au secrétariat des étudiants (bureau 2051) jusqu'au vendredi 29 octobre à 17:00 pour vous acquitter, le cas échéant, du paiement de la taxe de 200 francs. Normalement, le secrétariat est ouvert tous les matins de 8:30 à 12:00. Le vendredi 29, il sera exceptionnellement ouvert l'après-midi jusqu'à 17:00.

Pour les dispositions régissant l'inscription tardive, veuillez vous référer aux [directives du Décanat 0.18 et 0.19](#).

Ce message est envoyé à tous les étudiants et toutes les étudiantes de la Faculté par le biais de listes collectives. Le fait que vous le receviez n'implique donc pas forcément que vous soyez concerné-e par une inscription tardive.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous prie de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du Secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.

Yvan Bubloz
Adjoint aux affaires étudiantes
Université de Lausanne
Faculté des lettres
Anthropole, bureau 2050
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 93
conseilEtudes-lettres@unil.ch



